

Info-projet

Conversion à 34,5 kV du réseau de transport d'électricité des Îles-de-la-Madeleine

Septembre 2026

Afin d'assurer la pérennité de son réseau de transport d'électricité aux Îles-de-la-Madeleine, Hydro-Québec convertira à 34,5 kilovolts (kV) le réseau, qui est actuellement à 69 kV.

La conversion nécessitera le remplacement de la ligne aérienne de transport reliant les postes de Cap-aux-Meules et de la Grosse-Île. Cette ligne, dont la mise en service remonte au début des années 1980, a atteint la fin de sa vie utile.

La ligne, qui relie les postes de Cap-aux-Meules, de Havre-aux-Maisons et de la Grosse-Île, sera enfouie. La reconstruction en souterrain de ce tronçon de la ligne selon les normes actuelles, en tenant compte des conditions particulières du milieu, permettra de sécuriser l'approvisionnement en électricité de l'archipel. C'est notamment en raison des conditions climatiques rigoureuses et de l'air salin, qui ont entraîné au fil des ans des enjeux en matière de qualité de service, que le tronçon de la ligne de transport sera entièrement enfoui sur environ 45 kilomètres. Le tronçon aérien actuel, sur poteaux de bois, sera quant à lui démantelé.

Des travaux devront également être réalisés dans les postes de l'archipel. Ainsi, les postes de Havre-aux-Maisons, de la Grosse-Île et de Havre-Aubert seront convertis en postes de distribution à 34,5-12,5 kV. Les nouveaux équipements nécessaires seront construits dans l'enceinte même des postes existants.

Calendrier de réalisation

Déboisement de certains secteurs	Hiver 2027
Construction	Automne 2027
Mise en service	Automne 2028
Démantèlement de la ligne existante	À déterminer

Mesures d'atténuation

Des mesures d'atténuation seront mises en place pour réduire au minimum les impacts potentiels des travaux sur les différents éléments de l'environnement. Qu'il s'agisse de la quiétude du climat sonore, des espèces végétales ou fauniques ou de tout autre élément valorisé, Hydro-Québec s'assure que des mesures normalisées ou adaptées au contexte sont appliquées.

Les propriétaires qui subiront des inconvénients dans le cadre de la réalisation des travaux ont reçu un avis à cet égard.



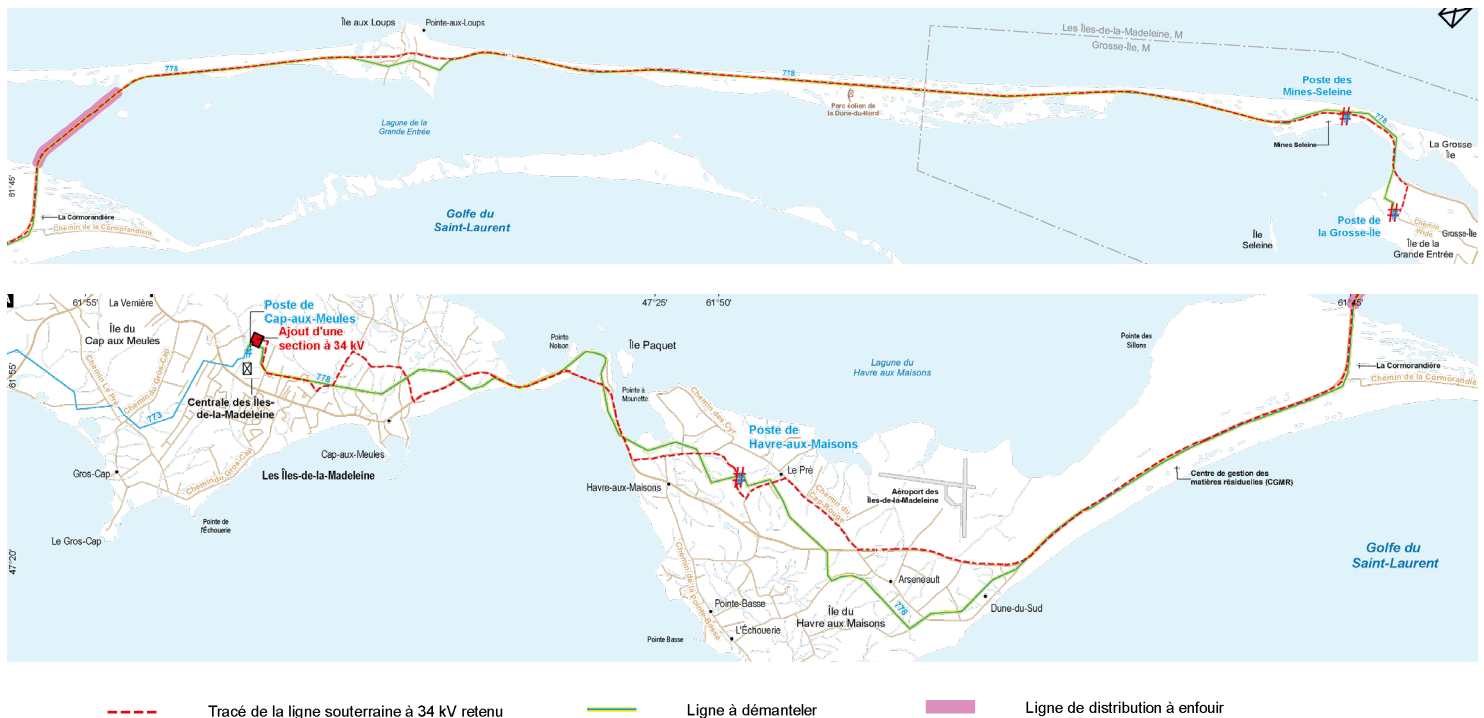
Pour plus d'informations
Marc-Antoine Ruest
Conseiller – Affaires régionales
1 855 845-7417
ruest.marc-antoine@hydroquebec.com



Info-projet

Conversion à 34,5 kV du réseau de transport d'électricité
des Îles-de-la-Madeleine

Septembre 2026



Après avoir établi une zone d'étude et évalué, à l'intérieur de celle-ci, le meilleur parcours pour la nouvelle ligne, Hydro-Québec a présenté un tracé à l'automne 2025 pour obtenir des commentaires du public et des pistes d'optimisation. Elle est maintenant prête à aller de l'avant avec le tracé retenu.

Celui-ci emprunte, dans un premier temps, l'emprise actuelle de la ligne avant de longer les routes municipales et la route 199 jusqu'aux postes de Havre-aux-Maisons et de la Grosse-Île. Hydro-Québec et le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) ont tenu des discussions afin de s'entendre sur les modalités d'utilisation de l'emprise de la route 199. Aussi, afin de limiter l'impact du projet sur le milieu marin, le MTMD permettra le passage des câbles électriques sur les trois ponts présents entre Cap-aux-Meules et la Grosse-Île.



Pour plus d'informations
Marc-Antoine Ruest
Conseiller – Affaires régionales
1 855 845-7417
ruest.marc-antoine@hydroquebec.com

